

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Stanislas de Chargères du Breuil
Capitaine de frégate
Commandant la frégate de surveillance « Vendémiaire »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

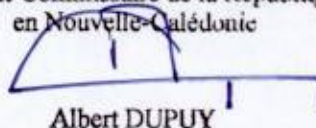
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Michel Pigault
Lieutenant de vaisseau
Commandant en second de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

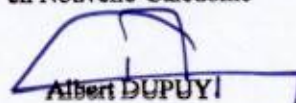
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la frégate de surveillance «Vendémiaire »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Guirec Lebrun
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Assistant protection de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Thibault Perier
Commissaire de 2nd classe
Commissaire de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

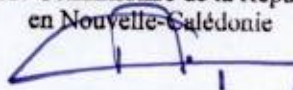
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la frégate de surveillance «Vendémiaire »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur François Nèvejans
Capitaine de corvette
Commandant du patrouilleur « La Moqueuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Moqueuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie

Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Thibault Vaute
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Officier chargé des opérations du patrouilleur « La Moqueuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

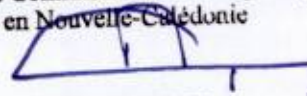
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Moqueuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Yoann José-Maria
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Commandant en second du patrouilleur « La Moqueuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.


Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Moqueuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Nicolas Pourcher de Ruelle du Chéné
Capitaine de corvette
Commandant du patrouilleur « La Glorieuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

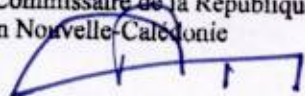
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Glorieuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Manuel Bienvenu
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Commandant en 2nd du patrouilleur « La Glorieuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

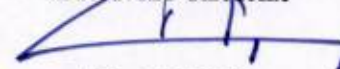
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Glorieuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Pierre Widehem
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Officier chargé des opérations du patrouilleur « La Glorieuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Glorieuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN, 2011**

**Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie**



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Le capitaine de corvette Joseph COUVAL
Commandant le Batral « Jacques Cartier »
Commanding officer of batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le

27 JAN. 2011

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Le lieutenant de vaisseau Didier Masson
Commandant en second du Batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

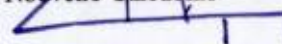
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le **27 JAN 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales ;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Jérôme PERROT
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Assistant protection du Batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

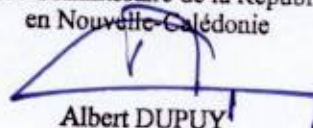
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Alain FOURNIER
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Assistant protection du Batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie

Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa